

Procès-verbal de la

Séance plénière du Conseil général

Mardi 12 octobre 2021 à 19h30

Lieu : Salle polyvalente, Châteauneuf

Présences : 23 conseillers généraux (voir liste) / 9 conseillers communaux

Excusés : Nadine Meyer, Anaël Joly, Patricia Dias, Julien Fournier, Marie Imstepf, Bertand

Antonin, Ulrich Güller,

Absents :

M. Jean-Daniel Vergères ouvre la séance à 19h30. L'ordre du jour suivant est passé sous revue.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 juin 2021.

2. Projet intercommunal de revitalisation de la Morge : présentation.

3. Traitement du postulat : vélos électriques – subvention.

- 4. Traitement du postulat : COVID et T9, des préoccupations communes.
- 5. Traitement du postulat : inventaire des bâtiments caractéristiques.
- **6.** Traitement de la motion : promotion des énergies renouvelables.
- 7. Postulat : gratuité des transports publics pour les jeunes et les séniors.
- 8. Informations de la Municipalité
- 9. Divers

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 juin 2021

Le procès-verbal de la séance plénière du mardi 8 juin 2021 ne donne lieu à aucune question ou remarque et est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Projet intercommunal de revitalisation de la Morge : présentation

M. Christophe Germanier introduit cette présentation en faisant l'historique du projet. Ce dernier a débuté en 2011 avec la réalisation de l'avant-projet. Une présentation a ensuite été effectuée auprès des communes concernées, à savoir Conthey, Savièse, Sion et Vétroz. La mise à l'enquête a été publiée en 2018 et après levée des oppositions, les plans ont été approuvés par le Conseil d'Etat, les voies de recours demeurant réservées.

M. Frédéric Métrailler représentant du bureau SD Ingénierie explique durant son exposé :

- Les bases légales
- Le déficit de l'état actuel (carte des dangers, dégâts potentiels, déficit écologique)
- Les objectifs (sécurité, environnement, aspects sociaux-économiques)
- Les tronçons d'étude et mesures ponctuelles
- Les aménagements prévus tronçon par tronçon
- Le phasage des travaux
- Les aspects financiers
- Les conséquences du projet
- La planification



Les travaux sont prévus sur 5 ans (6 hivers et 5 étés) dès 2022. Le devis des travaux hors taxes, installations, divers et imprévus et études se monte à environ CHF 13 millions. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 80% par le canton et la confédération. Les coûts restants, après participation des tiers (CFF, Alpiq, Service de la Mobilité, Lizerne & Morge SA) sont répartis entre les communes selon la situation géographique des aménagements et les dégâts potentiels. Le taux pour la commune de Conthey est de 49%. A noter également que la rentabilité calculée en fonction du coût et amortissement des ouvrages en opposition au coût des dégâts potentiels.

M. Métrailler est remercié pour son intervention.

3. Traitement du postulat : vélos électriques - subventions

M. Jean-Daniel Vergères procède à la lecture de la réponse de l'Exécutif. Suite à une étude, il a été décidé d'octroyer, à partir du 1^{er} janvier 2022, une subvention de 10%, mais au maximum CHF 300.00 pour les personnes physiques domiciliées sur la commune de Conthey. L'enveloppe budgétaire est de CHF 10'000.00. Une réévaluation de l'enveloppe budgétaire et de la pertinence de la subvention peut être envisagée.

4. Traitement du postulat : COVID et T9, des préoccupations communes

La réponse de l'Exécutif au postulat susmentionné, déposé par M. Charles-Albert Gillioz en date du 29 septembre 2020 consiste en un état de situation générale lié au projet T9. Il est précisé que le projet n'a guère évolué depuis la présentation du lauréat du concours y relatif. Les travaux devraient être réalisés courant 2026-2027. D'ici là, un comité de pilotage incluant un représentant des riverains doit être mis sur place. Dans le même temps, des réflexions sont menées sur une route de débord au sud.

5. Traitement du postulat : inventaire des bâtiments caractéristiques

L'inventaire du patrimoine bâti est intégré au programme de législature 2021-2024. Un devis pour cet inventaire a été demandé et se monte à CHF 230'000.00, dont 10% pourraient être subventionnés par le canton. Ledit inventaire serait établi sur quatre ans dès 2022.

Précisions apportées par l'Exécutif après la séance :

Il est précisé, suite à une question de M. Frank Philippossian, au sujet du type de site (local ou régional), que l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse ne répertorie que des objets d'importance nationale. Pour Conthey, seul Bourg/St-Séverin est inscrit. Les sites construits d'importance régionale ou locale ont été recensés avec la méthode ISOS dans le cadre d'une première inventorisation, mais ne font pas formellement partie de l'inventaire fédéral.

6. <u>Traitement de la motion : promotion des énergies renouvelables</u>

Dans sa réponse, l'Exécutif indique le budget proposé pour la promotion des énergies renouvelables, ainsi que l'analyse et la sélection des mesures à soutenir (isolation des bâtiments, installations solaires, thermiques, réalisation d'un certificat CECB+, installation photovoltaïque, mobilité). Il est précisé que les trois critères suivants doivent être pris en considération :

- Cohérence avec le Plan Directeur des Energies de la Commune et la stratégie du Canton et de la Confédération.
- Soutien à des mesures réalistes et abordables et qui ne soient pas déjà portées par une tendance du marché ou réglementaire.
- Compatibilité avec les moyens existants.

L'Exécutif précise qu'un règlement fixant les principes généraux de subventionnement sera édicté en 2022, alors que le soutien aux différentes actions débutera dès 2023.



7. Postulat : gratuité des transports publics pour les jeunes et les seniors

Mme Marie-Angèle Imstepf propose au travers de son postulat d'offrir la gratuité des transports publics aux habitants de moins de 25 ans et aux bénéficiaires de l'AVS et de l'Al. Ceci afin de désengorger les routes, encourager les personnes âgées à utiliser les transports publics, lutter contre la pollution et améliorer la qualité de vie des citoyens.

M. Gérald Nanchen fait savoir que le groupe DC est favorable à ce postulat.

M. Damien Fumeaux indique soutenir ce postulat, même si selon lui les jeunes de moins de 25 ans déjà au bénéfice d'abonnements subventionnés ne devraient pas être inclus dans cette démarche.

Le postulat est transmis à l'Exécutif.

8. Informations de la Municipalité

M. Christophe Germanier, en préambule à ce point, précise que les informations de la Municipalité sont pour une grande part des réponses à des questions soulevées par le bureau du conseil général lors de la préparation des séances plénières.

- Antennes 5G: M. Christophe Germanier fait le point sur le dossier « 5G ». Suite aux différentes mises à l'enquête, oppositions, rencontres entre les partenaires et informations à la population, des réflexions concernant la modification du RCCZ sont en cours. Des décisions devront intervenir d'ici la fin de l'année.
- Cyber-attaque et Sécurité informatique: Suite à divers cas relevés dans la presse, M. Christophe Germanier présente les mesures en place sur la commune de Conthey (Externalisation des services, accès aux installations, authentification, canaux de communication, information). Une demande d'obtention de label a été demandée à une société spécialisée.
- Police municipale: M. Gérald Bianco rappelle que la convention intercommunale a été dénoncée avec effet 31.12.2020. Une convention a été signée avec la police cantonale concernant la collaboration à certaines tâches. Il est précisé que suite à l'engagement de nouveaux agents dans les communes voisines, la commune de Conthey resta ouverte quant à l'opportunité de collaborer à nouveau.
- Rodéos nocturne: M. Gérald Bianco affirme que plusieurs interventions ont eu lieu concernant les rodéos nocturnes, notamment au niveau de la zone commerciale. Ceci a abouti à plusieurs dénonciations sur la loi sur la circulation routière. Il est ajouté qu'il est difficile d'intercepter les contrevenants sur le fait.
- Amendes déchets : M. Gérald Bianco relève qu'il y a eu passablement d'infractions au niveau de la dépose de déchets (sacs non taxés et infraction au règlement de police concernant la propreté). Les caméras de surveillance installées semblent porter leurs fruits.
- Règlement de police : M. Gérald Bianco indique que le règlement de police a été homologué.
- Parcours sportif Erde: M. Christophe Germanier donne des renseignements sur le parcours sportif d'Erde. Des passages réguliers sont effectués et quelques installations sont à réviser. Des travaux plus conséquents auront lieu en 2022.
- Parcours VTT : M. Christophe Germanier rappelle la présence de différents parcours VTT sur la commune.
- Complexe sportif intercommunale : Le projet de complexe sportif intercommunal est une mesure PA* de l'Agglo Valais Central. M. Christophe Germanier indique que des réflexions ont débutés entre les communes de Sion, Vétroz, Ardon, Nendaz et Conthey. Une étude d'analyse des besoins a été demandée.

9. Divers

Aucune prise de parole n'est demandée.

M. Jean-Daniel Vergères remercie l'Assemblée pour sa discipline et donne rendez-vous le 2 novembre 2021 pour une séance plénière extraordinaire relative au projet de construction au Pinèdes.



Annexes:

- Liste des présences.
- PV Séance du 8 juin 2021.
- Postulat : vélos électriques subvention.
- Réponse au postulat vélos électriques subvention.
 Postulat : COVID et T9, des préoccupations communes.
- Réponse au postulat COVID et T9, des préoccupations communes.
- Postulat : inventaire des bâtiments caractéristiques.
- Réponse au postulat inventaire des bâtiments caractéristiques.
- Motion : promotion des énergies renouvelables.
- Réponse à la motion promotion des énergies renouvelables.
- Postulat : gratuité des transports publics pour les jeunes et les seniors.

Conthey, le 12 octobre 2021

Le Président du Conseil général

Le secrétaire du Conseil général

Jean-Daniel Vergères

Josué Coudray